

Pour diffusion immédiate
le 14 juin, 2006
2006/nr064

**LE GOUVERNEMENT MCGUINTY AMELIORE L'ACCES AUX MEDICAMENTS POUR
LES PATIENTS ATTEINTS DE LA MALADIE DE FABRY**

*Se joignant à d'autres provinces, le gouvernement fédéral et les fabricants de médicaments financeront
un projet de trois ans*

TORONTO – Le gouvernement McGuinty améliore l'accès aux médicaments pour les personnes atteintes de la maladie de Fabry à l'aide d'une étude après mise en marché financée par les gouvernements de l'Ontario et d'autres provinces, le gouvernement fédéral ainsi que deux fabricants de médicaments, a annoncé le ministre de la Santé et des Soins de longue durée, M. George Smitherman.

"Nous allouons des fonds afin d'en apprendre davantage sur la maladie de Fabry et son traitement médical, a déclaré M. Smitherman. Ce projet offrira des pharmacothérapies aux patients atteints de la maladie de Fabry éligibles et aidera l'Ontario ainsi que d'autres provinces à prendre des décisions averties pour financer les médicaments destinés au traitement de cette maladie rare."

Ce projet permettra de faire le suivi de Canadiens atteints de la maladie de Fabry grâce à un registre national et d'observer les résultats des traitements prescrits chez plus de 100 patients sur une période de trois ans. L'Ontario a joué un rôle prépondérant dans ce processus de négociations complexes, qui a débouché sur une entente de financement de l'étude.

Les patients qui réuniront les conditions voulues se verront prescrire l'un des deux traitements de substitution - Fabrazyme, mis au point par Genzyme Corporation, ou Replagal, conçu par Shire Human Genetic Therapies. Les deux fabricants de médicaments sont parties à l'entente. La maladie de Fabry est un trouble génétique rare imputable à un déficit de l'enzyme alpha-galactosidase A qui affecte environ 250 Canadiens. Les personnes chez lesquelles la maladie a été diagnostiquée n'exigent pas toutes un traitement médical.

Ce n'est là que le dernier exemple du soutien offert par le gouvernement McGuinty aux familles ontariennes en matière d'accès aux médicaments essentiels. Parmi les autres initiatives, il convient de mentionner :

- adoption, en avril 2006, de la Loi sur un régime de médicaments transparent pour les patients. Cette loi appuie un plan innovateur et exhaustif destiné à réformer le régime de santé de l'Ontario, à assurer aux patients un meilleur accès aux médicaments et à optimiser leurs ressources en modifiant les prix des médicaments;

- création d'une équipe de travail externe chargée de conseiller le gouvernement quant à la manière d'améliorer le traitement à la méthadone dans la province;

- engagement pour la constitution d'un stock d'antiviraux suffisant pour traiter 25 p. cent de la population de l'Ontario au cours de la prochaine pandémie de grippe.

L'initiative annoncée aujourd'hui fait partie du plan du gouvernement McGuinty visant à édifier un système de santé publique qui répond à trois objectifs prioritaires - maintenir les Ontariennes et les Ontariens en santé, réduire les temps d'attente et améliorer l'accès aux médecins et au personnel infirmier.

-30-

Renseignements:

David Spencer,
Bureau du Ministre
(416) 327-4320

Dan Strasbourg
Ministère de la santé et des soins de longue durée
416 314-6197

Renseignements au public: (416) 327-4327, ou 1-800-268-1154

Le présent communiqué de presse, ainsi que d'autres documents pour les médias, tels que des clips audio et vidéos mats, sur d'autres thèmes, sont disponibles dans la section Médias d'information de notre site Web à l'adresse suivante: <http://www.health.gov.on.ca>.

Pour en savoir plus sur les résultats dans le domaine de la santé, veuillez consulter le site: www.resultsontario.gov.on.ca.

Available in English.